

Schaerbeek, août 2023

Chers parents, chers animés,

Nous espérons que vos enfants ont vécu de chouettes moments sur les camps de cet été. Voici la lettre de rentrée qui vous donne toutes les informations pour cette nouvelle année.

Une fois que les groupes seront constitués, les animateurs vous contacteront pour vous donner les informations spécifiques à chaque section comme la date de la réunion des parents, le calendrier du trimestre, etc...

Le staff d'unité

De nombreuses communications ont déjà été faites sur ce sujet cette année. Une nouvelle « équipe d'unité » est en train de se mettre en place. Je tiens à les remercier chaleureusement et sincèrement pour cet engagement bénévole au service de nos jeunes. L'équipe en place s'occupera toujours de la mise en place des sections pour cette nouvelle année avant de passer le relais à la nouvelle équipe lors de la réunion de rentrée. Vous serez tenus au courant de la suite de cette transition

Le formulaire

Afin de pouvoir nous communiquer toutes les informations nécessaires à la bonne inscription de votre enfant, nous vous demandons de remplir le formulaire ci-dessous.

Attention, ce formulaire doit uniquement être utilisé pour les **réinscriptions**. Si votre enfant arrive pour la première fois dans notre unité, vous recevrez une autre lettre avec un autre formulaire. Merci d'en tenir compte pour faciliter l'encodage.

Même si la majorité des enfants resteront dans la même section l'année prochaine, nous offrons également à tous les enfants la possibilité de changer de section. En effet, il est possible que votre enfant ne se sente pas bien là où il est et souhaite avoir un nouveau départ.

Cette année, nous avons aussi décidé d'ouvrir une nouvelle section mixte pour les jeunes de 16-17 ans. Notre unité offre donc la possibilité de terminer son parcours scout / guide soit dans une section garçon, une section fille ou une section mixte. Cette nouvelle section a pour but de répondre aux souhaits de nos jeunes.

Pour les enfants qui ont l'âge de passer dans la section suivante, voici comment cela fonctionne :

- Les baladins, nutons ou fripons garçons nés en 2015 continuent dans
 - la meute Seeonee ou la meute Waigunga pour une section garçon
 - la meute Mohwa pour une section mixte.
- Les baladins, nutons, fripons filles nées en 2015 continuent dans
 - la ronde Farfadets ou la ronde Brownies pour une section fille
 - la meute Mohwa pour une section mixte.
- Les louveteaux nés en 2011 continuent à
 - la Troupe du Cerf pour une section garçon
 - la Horde des Caribous pour une section mixte.
- Les lutins ou louvettes nées en 2011 continuent à
 - la Compagnie des Antilopes pour une section fille
 - la Horde des Caribous pour une section mixte.
- Les éclaireurs nés en 2007 continuent dans
 - la section Pionniers pour une section garçon
 - la NOUVELLE section Pi-Mixte pour une section mixte
- Les aventures nées en 2007 continuent dans
 - la section Horizon pour une section fille
 - .la NOUVELLE section Pi-Mixte pour une section mixte

Il n'y a de sections meilleures que d'autres, chaque enfant est différent et le choix doit se faire individuellement en fonction de chaque personnalité.

Tous les enfants rejoindront la section de leur premier choix, il n'est pas question de forcer un enfant de rejoindre une section qu'il n'aurait pas choisi.

Nous espérons que la répartition entre les sections se fera de manière équilibrée. Si cela ne devait pas être le cas pour l'une ou l'autre section, vous serez recontactés pour reconsidérer votre choix sans la moindre obligation.

Pour finir, vous devez savoir qu'aucun choix n'est définitif. Les enfants auront la possibilité de changer, si la section ne leur convient pas.

Voici le lien vers le formulaire d'inscription, il est indispensable que tout le monde le remplisse au plus tard pour le 31 août pour composer les groupes même si votre enfant reste dans la même section.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeLcX-7miKdPF2J73ggxyfX2Rtfw7FD2pdtg9tXkh9jXC3cxA/viewform?usp=pp_url

La réunion de rentrée

La réunion de passage de cette année aura lieu le dimanche **24 septembre à 11h.**

Cette réunion se déroulera exceptionnellement dans la cour de l'école Saint Dominique (entrée par la Rue Pierre Theunis).

Au programme

La réunion se finira à l'église Sainte Suzanne à 17 h. N'oubliez pas de prendre dans votre sac : boissons, pic-nic et collations et de porter son foulard et l'uniforme de sa (nouvelle) section.

Tous les parents qui veulent assister au carré de passage sont évidemment les bienvenus !

Si vous avez besoin d'un nouveau foulard pour l'unité guide ou scoute, vous pourrez vous en procurer un nouveau auprès de l'équipe d'unité au prix de 7 €.

Le moment « Parents »

Nouveauté cette année, une réunion pour les nouvelles familles arrivant dans nos unités sera organisée le **mercredi 13 septembre à 20h** par le staff d'unité dans nos locaux situé en dessous de l'Eglise Sainte Suzanne. Cette réunion sera l'occasion de présenter nos unités, nos sections et de répondre à toutes vos questions sur notre fonctionnement et nos activités. Si vous souhaitez y participer, vous êtes aussi les bienvenus.

Une réunion de parents spécifique à chaque section sera organisée dans le courant du mois d'octobre par les animateurs. La date vous sera communiquée ultérieurement.

Le moment inscription

Si vous avez une demande d'inscription pour un enfant né en 2018, un stand inscription sera prévu, devant l'église entre 17h et 17h30.

Si vous avez déjà un enfant dans l'unité et que vous souhaitez inscrire un frère ou une sœur, vous ne devez pas venir à ce moment-là MAIS vous devez envoyer un mail à l'unité avant le **30 septembre**.

Pour toute autre demande d'inscription, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse figurant au bas de cette lettre

N'hésitez pas à partager cette information auprès de vos connaissances.

Et... Les cotisations !

Cette année nous continuons le principe de rassembler le paiement de la cotisation d'unité et de la cotisation de section en un versement unique sur un seul et unique compte.

C'est ce que nous appelons la cotisation combinée.

Cela a pour but de simplifier ce paiement et d'alléger le travail administratif au niveau des sections.

La cotisation d'unité

En effet, la participation de votre enfant aux activités des unités Scoute et Guide de Sainte Suzanne est directement associée à :

- Une inscription en tant que membre à l'A.S.B.L. Les Scouts ou l'A.S.B.L Guides Catholiques de Belgique (GCB),

- Une assurance obligatoire pour chaque enfant (cette assurance couvrant les membres pour les accidents corporels et la responsabilité civile lors de toutes les activités effectuées en section),
- Une participation aux frais de l'unité (location des locaux paroissiaux, participation aux frais de formation des animateurs, caisse de solidarité).

La cotisation de section

Elle est reversée intégralement à la section dans laquelle votre enfant est inscrit, pour couvrir les frais des activités propres à la section (p.ex.: tram, piscine, matériel de peinture, etc.)

Afin d'affilier et d'assurer correctement votre/vos enfant(s) ou vous-même en tant qu'animateur de section ou d'unité, nous vous demandons de bien vouloir verser sur le compte de l'unité cette cotisation annuelle.

MONTANT DE LA COTISATION D'UNITE

- 65 € si votre famille ne compte qu'un seul membre (animé ou animateur)
- 55 € par membre inscrit si votre famille compte deux membres (peu importe qu'ils soient animateur ou animé, et qu'ils soient chez les Scouts ou chez les Guides – même dans une autre unité) vivant sous le même toit.
- 50 € par membre inscrit si votre famille compte plus de deux membres (peu importe qu'ils soient animateur ou animé, et qu'ils soient chez les Scouts ou chez les Guides – même dans une autre unité) vivant sous le même toit.

Les animateurs de section vivant dans le même foyer que vos enfants rentrent en compte dans ce calcul de tarif dégressif.

MONTANT DE LA COTISATION DE SECTION

- 30 € par enfant inscrit dans les sections baladins / nutons (6-8 ans)
- 40 € par enfant inscrit dans les sections lutins / louveteaux (8-12 ans)
- 50 € par enfant inscrit dans les sections éclaireurs / aventures (12-16 ans)
- Il n'y a pas de cotisation de section pour les sections pionniers et guides horizons (16-18 ans)

Cotisation combinée = cotisation d'unité (en fonction de votre situation familiale) + cotisation de section (en fonction de votre section)

Vous effectuerez un seul versement qui sera donc la somme des deux cotisations, c'est plus simple pour vous et pour nous.

Exemple

- J'ai un enfant inscrit chez les lutins, un fils chez les éclaireurs et je suis également animateur d'unité. Je paye 3x50 € pour la cotisation d'unité et 40 € + 50 € pour les cotisations de section. Au total, je verse 240 € en un seul virement sur le compte de l'unité.

- J'ai un enfant inscrit chez les baladins et un autre enfant inscrit dans une autre unité. Je paye 55 € pour la cotisation d'unité et 30€ pour la cotisation de section. Au total je verse 85 € en un seul virement sur le compte de l'unité.

COMMENT PAYER LA COTISATION COMBINEE

- **Par virement bancaire :**

IBAN BE70 3101 5854 0425

Avec en communication « Cotisation annuelle 2023-24 + **nom section, nom et prénom** »).

Nous vous demandons de régler cette cotisation **au plus tard pour le 31 octobre 2023**.

Remarque : Si le paiement n'est pas effectué dans les délais, sachez que votre enfant ne serait alors pas inscrit dans les registres officiels pris en compte par les compagnies d'assurances, ce qui signifie qu'il ne sera pas pris en charge par l'assurance en cas d'accident (même pour les réunions du dimanche).

EXCEPTIONS

Il est évident qu'un problème financier ne peut en aucun cas empêcher votre/vos enfant(s) ou animateur de participer aux activités proposées par l'unité. S'il vous est difficile de payer tout ou partie du montant demandé, nous vous demandons simplement de le signaler en nous contactant (aussi avant le 31 octobre 2022).

Nous avons alors la possibilité de demander des cotisations dites "sociales" (dont le montant est extrêmement réduit) pour les familles qui seraient en difficultés financières.

Nous nous engageons à assurer, si nécessaire, la confidentialité de cette démarche. Nous comptons sur vous pour le paiement de cette cotisation dans les délais pour que nous puissions consacrer notre temps à l'unité plutôt qu'à devoir gérer les retards de paiement.

Au plaisir de vous revoir prochainement,

Pour l'équipe d'unité

François-Xavier Douxchamps – Guanaco

Mail: unitesaintesuz@gmail.com

WEB: www.unitesaintesuzanne.jimdo.com/